agenzia fides
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org
Fondata nel 1927

AMERIQUE/COLOMBIE - Ferme condamnation de l'attentat des FARC de la part de l'Archevêque de Cali

Cali (Agence Fides) – L'Archevêque de Cali, S.Exc. Mgr Dario de Jesus Monsalve, a exprimé sa ferme condamnation de l'attentat perpétré par les FARC (forces armées révolutionnaires de Colombie) dans la commune d'Inza, dans la zone de Cauca le 7 décembre au matin, attentat qui a fait 9 morts et 48 blessés, provoquant la destruction d'une caserne de la police et d'une dizaine de magasins. La note envoyée à l'Agence Fides par Radio Caracol, reprend les propos de l'Archevêque : « le dialogue au beau milieu d'une guerre civile ne peut être aussi froid que ce qui est le cas actuellement. Il est nécessaire d'encadrer ces conversations au travers d'un certain nombre de limites spécifiques à propos des actions de guerre ».
La population d'Inza s'est immédiatement rendue sur le lieu de l'attentat, portant des cierges afin de prier pour les morts – cinq militaires, un agent de police et trois civils selon le rapport officiel – demeurant sur place jusqu'à tard dans la nuit. « De nombreux militaires et agents de police ne sont pas d'ici. Ils arrivent de loin pour assurer un service de sécurité. Nous ne pouvons pas les laisser seuls » a déclaré un homme qui s'était rendu sur place avec toute sa famille.
Alors que la nouvelle de l'attentat faisait la une des moyens de communication colombiens, à Cuba, où se tiennent les négociations de paix entre le gouvernement colombien et les FARC, la publication d'une déclaration conjointe déjà prête a été reportée. Le gouvernement a en effet retiré son approbation à la déclaration en question suite à ce terrible acte de terrorisme. Certains observateurs font remarquer l'urgence de reconnaître la présence de forces subversives et d'autres, à caractère anti-insurrectionnel, sachant que certaines actions ne prennent pas en compte les conséquences qu'elles peuvent avoir sur la population civile.
Les organes d'information font savoir entre temps que les FARC ont déclaré une trêve de 30 jours pour la période de Noël, et ce à compter du 15 décembre. Cette décision a été prise immédiatement après que le Président Santos ait parlé à la nation, promettant de « ne pas offrir de trêve à la guérilla parce que, de la sorte, ils n'auront pas une minute de paix et ne pourront perpétrer d'autres actes comme celui-ci ». (CE) (Agence Fides 09/12/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it